



QUALITÉ DES
FORMATIONS
AU SEIN DES ÉCOLES
DE CONDUITE

EDISER
ÉDITION SÉCURITÉ ROUTIÈRE



“ EVAL +
Permis B ”

Évaluation de départ

Procédure d'évaluation

Il s'agit d'une évaluation sur ordinateur d'une durée d'environ 45 minutes.

- il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation ;
- le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même s'ils disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes ;
- les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même [par exemple lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision] ;
- il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée ;
- les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation ;
- les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

Les catégories de compétences évaluées

- Les capacités et connaissances sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail

Le test se divise en 2 parties :

- le questionnaire,
- l'analyse des capacités cognitives en situation, sur support photos et vidéos.

Le questionnaire

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points.

Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants.



Questions	Critères évalués
-----------	------------------

1. CAPACITÉS DE TRANSFERT ET CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES

a. Habiletés	
Possession de permis autre que le B ou permis B annulé	Compétences de conduite et de gestion de situations de circulation.
Utilisation d'engins à moteur autre que la voiture	Compétences techniques et situationnelles.
b. Connaissance de procédures	
Connaissances des procédures pour démarrer, s'arrêter, changer de vitesse	Compétences techniques et situationnelles.

2. CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT

a. Compréhension et mémoire à long terme	
b. Compréhension des situations	
Utilisation d'un deux-roues motorisé, passager avant d'une voiture	Capacités de perception d'indices. Compréhension de situations de circulation.
c. Connaissance de procédures de sécurité	
Connaissances des règles de sécurité dans une situation de conduite (passage d'une intersection)	Connaissance d'une règle de sécurité.
d. Auto-évaluation	
Auto-évaluation sur les procédures pour démarrer, s'arrêter, changer de vitesse	Capacité à s'auto-évaluer sur des procédures de conduite.

3. ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS

a. Intérêt pour la conduite et l'apprentissage	
Intérêt et attirance pour la conduite	Apprentissage facilité par l'intérêt pour la conduite.
b. Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire	
Plaisir à apprendre	Apprentissage facilité par une émotion positive à l'égard de l'apprentissage et de la conduite.
Attirance pour la conduite	Emotion positive et valorisation.
Peur de conduire	Apprentissage facilité s'il n'y a pas de sensation de peur.

Questions	Critères évalués
c. Réaction à l'échec	
En situation d'apprentissage, quelle est la réaction face à l'échec	État d'esprit positif : volonté de compréhension, persévérance État d'esprit négatif : dévalorisation, fuite, critique de tiers.
d. Image de soi, facilité à apprendre	
Auto-évaluation sur la facilité d'apprentissage de la conduite	Capacité à s'auto-évaluer de manière juste.

4. FACTEURS DE VOLONTÉ

a. Sentiment d'auto-efficacité	
Satisfaction de sa situation professionnelle et/ou de ses apprentissages	Le sentiment d'auto-efficacité personnelle facilite l'apprentissage.
b. Motivation pour la formation à la conduite	
Énoncé des raisons pour apprendre à conduire	Motivation à suivre une formation à la conduite.
c. Persévérance	
Pratiques sportives ou culturelles anciennes et régulières	Implication volontaire et persévérance.
d. Implication, rythme d'apprentissage	
Rythme d'apprentissage (fréquence souhaitée des cours de conduite)	Implication volontaire.

Les situations vidéos	Critères évalués
-----------------------	------------------

5. CAPACITÉ DE PERCEPTION, D'ANALYSE ET DE DÉCISION

a. Perception et sélection d'indices	
S1, S2, S3, S4	Perception et sélection d'indices.
b. Prise en compte des indices	
S5, S6, S7, S8	Compréhension de situation.
c. Prévision et anticipation	
S9, S10, S11, S12	Capacité de prévision et d'anticipation.

Les situations vidéos	Critères évalués
d. Évaluation des distances et des vitesses	
S13, S14	Capacité d'évaluation de distances et de vitesses.
e. Prise de décision	
S15, S16	Capacité décisionnelle.
f. Vision de l'espace	
Q.45, Q.46, Q.47	Capacité visuo-spatiale Position du véhicule par rapport à infrastructure ou tiers.
Q.48, Q.49, Q.50	Capacité visuo-spatiale dynamique Évolution du véhicule dans l'espace.
g. Temps de réaction et de traitement	
Temps de réponse moyen	Efficiencé du temps de réaction et de traitement cognitif.

Les situations photos	Critères évalués
-----------------------	------------------

6. CAPACITÉ D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL

10 situations présentées durant 4 secondes	Exactitude ou erreur sur la prise d'information Attention dirigée Mémoire de travail.
---	---



35, rue Robert Schuman - BP 70294
44803 Saint-Herblain Cedex
www.enpcedition.fr



381, rue Raymond Recouly - C/ 20043
34078 Montpellier Cedex 3
www.ediser.com



**QUALITÉ DES
FORMATIONS**
AU SEIN DES ÉCOLES
DE CONDUITE

EDISER
ÉDITION SÉCURITÉ ROUTIÈRE



“ EVAL +
Permis Moto ”

Évaluation des capacités et aptitudes

Préambule

Il s'agit d'une évaluation sur ordinateur d'une durée d'environ 45 minutes.

- Il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation.
- Le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même s'ils disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes.
- Les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même (par exemple lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision, on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision).
- Il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur de la moto d'où la situation est filmée ou photographiée.
- Les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation.
- Les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvements avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

L'ensemble de ces consignes est rappelé à la personne dès le début du test ou au passage de chaque partie spécifique de l'évaluation.

Les catégories de critères évalués

Le test distingue 2 catégories de capacités :

- celles permettant d'évaluer les aptitudes à manipuler une moto et préparant l'apprentissage des épreuves de plateau, il s'agit :
 - des capacités sensori-motrices,
 - et des capacités d'équilibre ;
 - s'y ajoute les capacités de transfert de connaissances techniques et de sécurité ;
- celles permettant d'évaluer la compréhension des situations de conduite, préparant les apprentissages en circulation, il s'agit :
 - des capacités cognitives d'attention dirigée et de mémorisation,
 - des capacités cognitives de compréhension et de traitement des informations des situations de circulation.

Le test est complété par l'évaluation d'aptitudes :

- les facteurs de volonté et de motivation ;
- les aspects émotionnels et affectifs.



Le questionnaire

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points.

Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants, comme la situation de la personne testée, les enseignements suivis ou ses diplômes obtenus.

Spécificité :

Une version spécifique du questionnaire s'adresse aux personnes désirant suivre une formation au permis A1, pour tenir compte de leurs expériences relatives et des capacités de transfert qui leur sont propres.

Questions	Critères évalués
-----------	------------------

1. CAPACITÉS ET CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES

Possession de permis	Capacités de transfert et compétences de conduite. Capacités de gestion de situations de circulation.
Expérience de conduite moto en et hors circulation et selon la puissance	Capacités de transfert des compétences techniques.
Expérience de conduite de cyclomoteur	Capacités de transfert des compétences techniques.
Expérience de conduite de cycle	Capacités de transfert des compétences d'équilibre.
Mode de déplacement	Capacités de transfert des compétences en circulation.
Usage d'engins pour lesquels l'équilibre est principal	Capacité de transfert des capacités d'équilibre.

2. CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT

Connaissances de sécurité	Connaissances des trajectoires en sécurité.
---------------------------	---

3. ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS

Réaction face à l'échec	Etat d'esprit positif Persévérance Dévalorisation. Fuite Critique de tiers
Facilité ou difficulté perçue et caractère contraignant ou aspect agréable de l'apprentissage.	Image de soi. Emotion positive : plaisir à apprendre. Sensation de contrainte.
Intérêt et attirance pour la conduite de la moto	Emotion positive et valorisation.
Peur de conduire une moto	Emotion négative et ressenti d'émotion négative.
Pensez-vous savoir... Pensez-vous connaître les opérations...	Capacité d'auto-évaluation justifiée ou excès de confiance/surestimation de soi.
Connaissances techniques	Connaissances des procédures de freinage, d'équilibre, d'inclinaison et de direction.

Questions	Critères évalués
-----------	------------------

4. FACTEURS DE VOLONTÉ

Satisfaction de sa situation professionnelle/ ou de ses apprentissages	Sentiment d'auto-efficacité personnelle.
Pratiques sportives et fréquence	Implication volontaire et persévérance.
Enoncé des raisons pour apprendre à conduire	Motivation à suivre une formation à la conduite moto.
Rythme d'apprentissage	Implication volontaire.

Questions	Critères évalués
-----------	------------------

5. CAPACITÉ DE PERCEPTION, D'ANALYSE ET DE DÉCISION

Les vidéos des écrans 70, 71, puis celles des écrans 72 à 75, situées en fin de test, complètent l'évaluation des aptitudes et capacités techniques visant à déterminer les volumes d'apprentissage hors circulation.

S.70, S.71	Capacité visuo-spatiale. Evaluer les trajectoires sur route.
S.72, S.73, S.74, S.75	Capacité à évaluer la position et l'équilibre sur la moto et la trajectoire à basse vitesse.

Les capacités cognitives de compréhension et de traitement des informations des situations de circulation

S.54, S.55, S.56, S.57	Perception et sélection d'indice principal.
S.58, S.59, S.60, S.61	Compréhension de situation.
S.62, S.63, S.64, S.65	Capacité de prévision et d'anticipation.
S.66, S.67	Capacité d'évaluation de distances et de vitesses.
S.68, S.69	Capacité décisionnelle.
Temps de réaction : moyenne des temps de réponse	Efficience du temps de réaction et de traitement cognitif.

6. CAPACITÉ D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL

10 situations présentées durant 4''

Attention dirigée.
Mémoire de travail.
Exactitude ou erreur sur la prise d'information.

Bilan des points attribués et volumes d'apprentissage, plateau et circulation

On distingue le total des points attribués selon les apprentissages hors et en circulation pour définir:

- le volume des apprentissages de compétences pour les exercices de plateau hors circulation, minimum 8 heures (5 heures en cas de permis A1) ;
- le volume des apprentissages en circulation ; minimum 12 heures (10 heures en cas de permis A1).

Présentation du bilan, entretien et adaptation des valeurs de points attribuées

Le bilan s'effectue avec un enseignant moto, seul habilité à présenter et à expliquer les volumes de points attribués et leur signification.

A partir de là, il proposera un volume de formation qui correspond aux capacités et aux aptitudes de chacun. Le postulant n'hésitera pas à le questionner et à échanger avec lui pour valider ensemble la planification des différents apprentissages. L'enseignant le sollicitera dans ce sens afin d'affiner le test.

Il cherchera à vérifier chez le postulant la qualité de ses réponses. Il se peut en effet que la personne complète ou revienne sur certaines de ses réponses, notamment suite à une compréhension partielle de la question.

L'enseignant a toute latitude à ce moment pour valider les points attribués ou bien en effectuer une adaptation, dans un sens positif ou non. Un guide d'analyse des résultats est mis à sa disposition pour entériner ou corriger le bilan et donc la proposition des volumes de formation.

